

# Les Dossiers n° 24

mars 2010

Atlas

du Massif central

Démographie - Attractivité

MASSIF  
CENTRAL

*Cette publication est le fruit d'un partenariat entre la Préfecture de la région Auvergne et l'Insee.*

**Directeur de la publication**

> Michel GAUDEY  
*Directeur régional de l'INSEE*

**Rédaction en chef**

> Michel MARÉCHAL  
> Daniel GRAS

**Composition et mise en page**

> INSEE

[www.insee.fr/auvergne](http://www.insee.fr/auvergne)

> Toutes les publications accessibles en ligne

**Création maquette**

> Free Mouse 06 87 18 23 90

**Crédit photo**

> INSEE Auvergne



3, place Charles de Gaulle  
BP 120  
63403 Chamalières Cedex  
Tél. : 04 73 19 78 00  
Fax : 04 73 19 78 09

**Le comité de pilotage était composé de représentants des organismes suivants :**

*Préfecture de la région Auvergne (Secrétariat Général pour les Affaires Régionales)*

*Commissariat à l'Aménagement et au Développement et à la Protection du Massif central  
Macéo*

*Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Auvergne*

*Agence régionale de Développement des Territoires Auvergne*

*Conseil régional d'Auvergne*

*Groupement d'intérêt public Massif central*

*Insee Auvergne*

*Insee Limousin*

**Auteurs :**

*Claudine CARLOT, Vincent VALLÈS (Insee)*

#### Évolutions démographiques récentes ..... 2

- Le Massif central se repeuple*
- Une croissance plus faible que celle des autres Massifs français*
- Le déficit naturel persistant*
- L'attractivité moteur de la croissance*
- Trois espaces de densification urbaine*
- La croissance de l'espace rural masque une forte disparité*
- Les zones de faible densité fortement représentées*

#### Une attractivité qui gagne l'ensemble du Massif ..... 7

- Des migrants majoritairement âgés de 16 à 40 ans*
- L'Île-de-France et Rhône-Alpes dominant les échanges*
- Les franges est et sud les plus attractives*
- Les jeunes s'installent dans les pôles urbains et universitaires*
- Les retraités privilégient l'espace rural*
- Les actifs toujours majoritaires parmi les migrants*
- Le Massif central perd des jeunes étudiants et des jeunes cadres*
- Plus de départs que d'arrivées dans les bassins de vie urbains*
- Les arrivées de l'étranger*

#### Viellissement et projections de population ..... 11

- La moitié de la population a plus de 43 ans*
- Un vieillissement plus marqué dans les contreforts montagneux*
- Le vieillissement de la population s'accroît dans l'espace urbain*
- La population orientée à la hausse à moyen terme*
- Les plus fortes croissances dans le sud du Massif*
- Des seniors toujours plus nombreux*

#### Méthodologie ..... 14

# Évolutions démographiques récentes

## Le Massif central se repeuple

Grâce à un net regain attractif, la baisse de population enregistrée dans le Massif central depuis plusieurs décennies est actuellement stoppée. Aujourd'hui le Massif central a retrouvé une croissance de sa population qu'il n'avait plus connue depuis la fin des années 1950. Ainsi, en 2006, avec 3 835 000 habitants, le Massif central a gagné près de 100 900 habitants depuis 1999, soit en moyenne

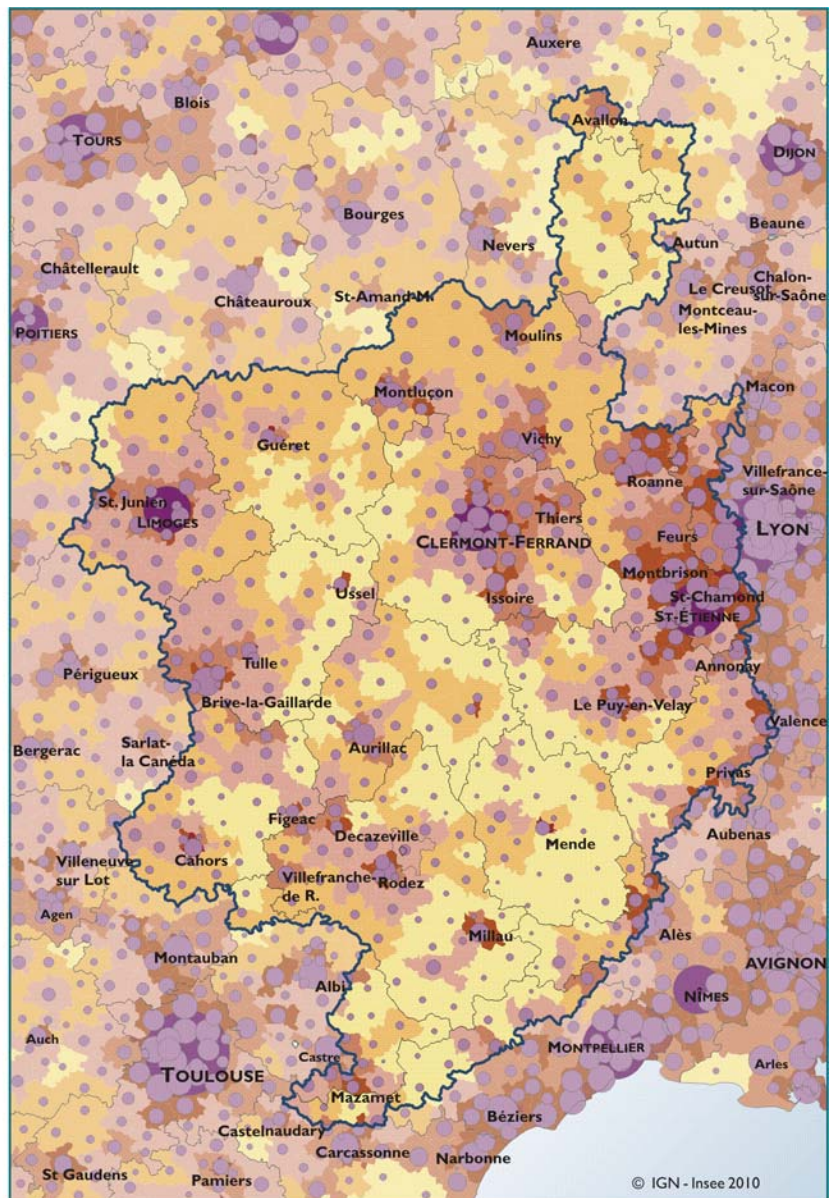
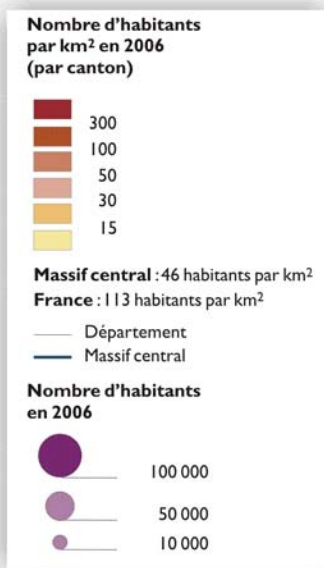
14 400 personnes par an. Cette progression significative (+ 0,4 % par an) contraste avec la baisse enregistrée de 1982 à 1999. Durant cette période, le Massif central perdait annuellement 4 800 habitants, soit 0,1 % de sa population.

Le dynamisme démographique récent du Massif central reste néanmoins inférieur de moitié à celui constaté en France métropolitaine. La croissance de la population française s'est en effet accentuée, passant de 0,4 % annuellement sur la période 1982-1999 à 0,7 % entre 1999 et 2006. Le regain de croissance observé dans le Massif central ne comble donc pas le retard pris sur la moyenne nationale.

Le Massif central représente 15,5 % de la superficie de la France métropolitaine mais seulement 6,2 % de sa population en 2006. Le poids démographique du Massif central n'a cessé de diminuer. En 1999, 6,4 % des Français y habitaient, ils étaient 7,0 % en 1982 et 8,2 % en 1962.

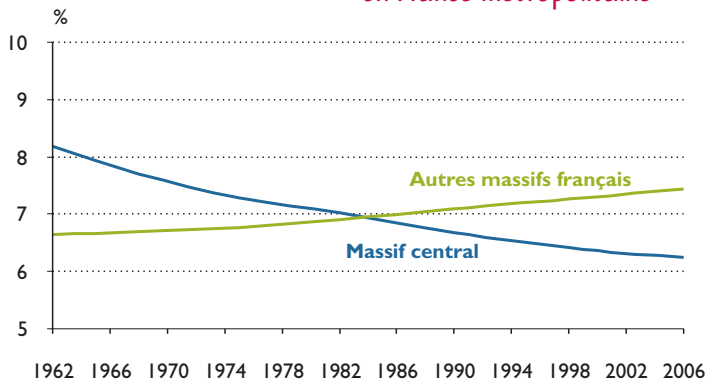
## Population 2006

Le Massif central marqué par les espaces de faible densité





Part de la population du Massif central en France métropolitaine



Source : Insee, Recensements de la population

Une croissance plus faible que celle des autres Massifs français

La densité du Massif central, 46 habitants au km<sup>2</sup> en 2006, est équivalente à celle enregistrée en 1999 et 1962 (45 habitants au km<sup>2</sup>) alors que la densité métropolitaine (113 habitants au km<sup>2</sup> en 2006) a crû de 5 habitants au km<sup>2</sup> depuis 1999 et de 28 depuis 1962. La densité de population des autres massifs français a aussi progressé plus fortement que celle du Massif central. En 1962, avec 37 habitants au kilomètre carré, la densité moyenne des cinq autres massifs de France métropolitaine était inférieure de 8 habitants à celle du Massif central. En 2006, ce rapport s'est inversé. La densité moyenne des autres massifs français est supérieure de 9 habitants à celle du Massif central. Aujourd'hui, seule la Corse et les Pyrénées sont moins densément peuplées que le Massif central. En 1962, le Jura et les Alpes étaient aussi dans ce cas.

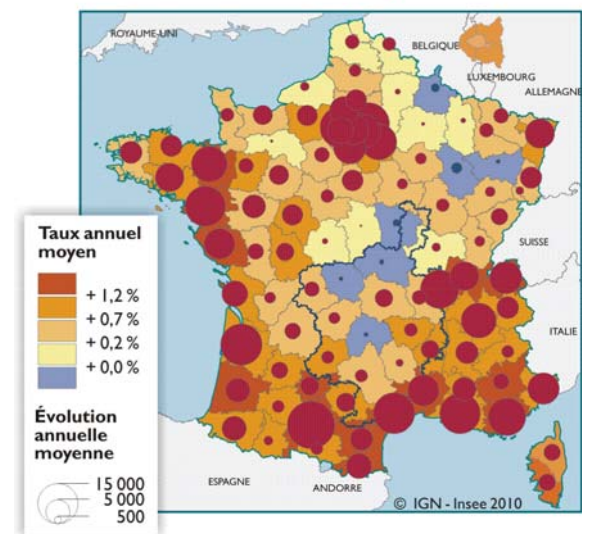
Le Massif central, très étendu, couvre la moitié de la superficie métropolitaine classée en zones de massif. C'est le massif de France métropolitaine où la population vit le plus haut, 431 m d'altitude moyenne, après le Jura (539) et les Alpes (458). C'est aussi celui où la croissance de la population est la plus faible. De 1999 à 2006, tous les massifs français connaissent une amélioration de leur dynamisme démographique.

Supérieur à la moyenne française, le rythme de croissance de la population des massifs de la Corse, des Alpes et du Jura, est trois à quatre fois plus élevé que celui du Massif central. Après vingt années de stabilité, l'augmentation de population est ainsi particulièrement marquée dans le massif des Pyrénées (+ 0,6 %). De 1999 à 2006 seul le massif des Vosges voit sa population progresser au même rythme que celle du Massif central.

Le déficit naturel persistant

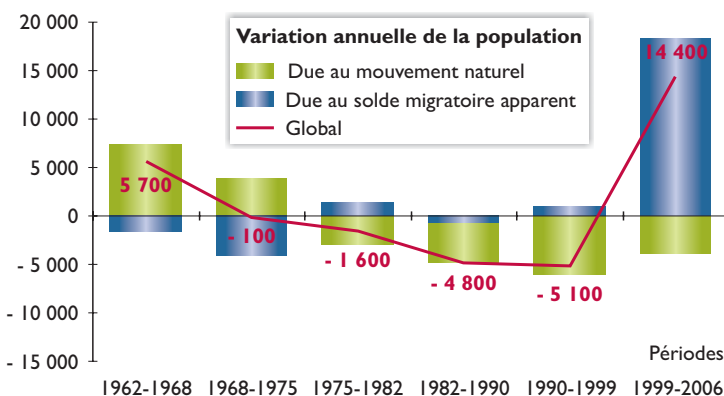
Depuis 1999, ce sont les régions du sud de la France et de l'arc atlantique qui connaissent les hausses de population les plus importantes. Le Massif central est dans une position intermédiaire entre ces régions et celles du nord de la métropole qui enregistrent une progression moins soutenue. Le Massif central subit le contrecoup du vieillissement de sa population. Le rythme de sa croissance démographique est freiné par la persistance d'un déficit naturel. De 1999 à 2006, on comptabilise annuellement pour le Massif 3 900 décès de plus que de naissances. Ce déficit naturel entraîne une baisse de 0,1 % de sa population.

Population des départements Taux d'évolution annuel moyen 1999-2006



Source : Insee, Recensements de la population

Dynamiques démographiques du Massif central



Source : Insee, Recensements de la population - État civil

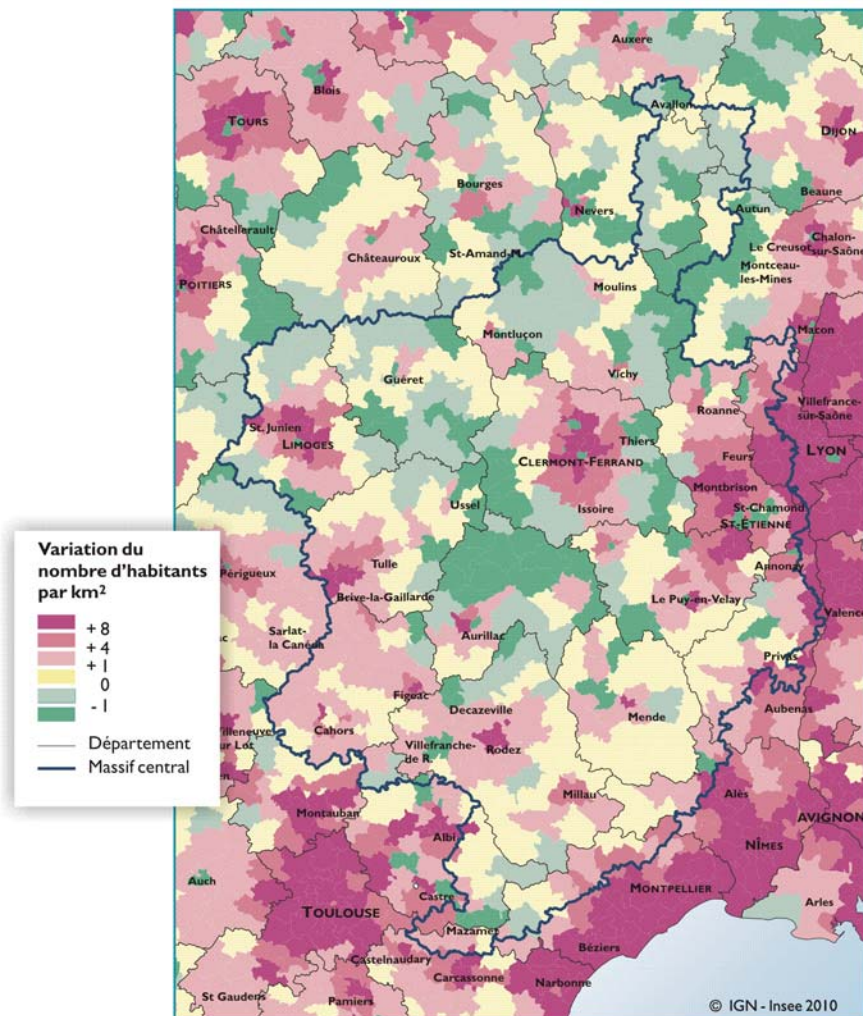
Cette décroissance est de même ampleur que celle constatée entre 1982 et 1999. L'Auvergne et le Limousin, qui constituent le cœur du Massif central, sont les deux seules régions françaises où les décès sont plus nombreux que les naissances. Le déficit naturel se retrouve aussi dans les parties bourguignonne, languedocienne et midi-pyrénéenne du Massif central. Seule la composante rhône-alpine comptabilise plus de naissances que de décès. Parmi les massifs de France métropolitaine, seules les Pyrénées subissent un déficit naturel plus prononcé. En revanche, dans les massifs jurassien et alpin, la situation est inverse : les naissances sont nettement supérieures aux décès et les mouvements naturels génèrent depuis 1999 une hausse annuelle de population de 0,4 %.



## Évolutions démographiques

### Variation de densité de population 1999-2006

Au centre et au nord du massif les zones rurales restent à l'écart de la croissance



Source : Insee, Recensements de la population

### L'attractivité moteur de la croissance

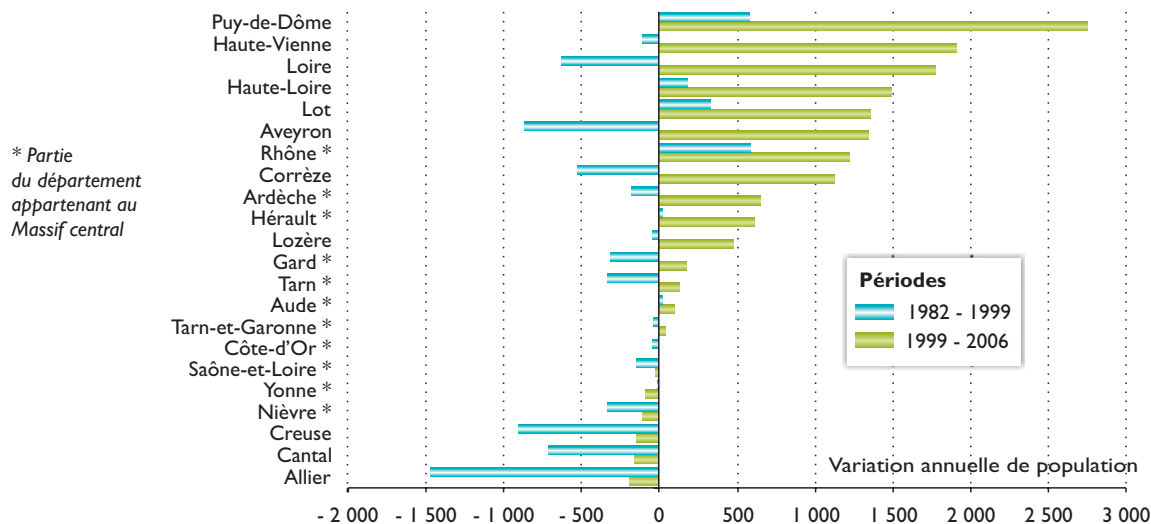
Le Massif central compense son déficit naturel grâce à une attractivité accrue : équilibrés entre 1982 et 1999, les mouvements migratoires sont désormais nettement excédentaires. De 1999 à 2006, le taux de croissance de la population dû au solde migratoire apparent est de 0,5 % par an. Ce taux reste toutefois nettement inférieur à celui des régions des façades méditerranéenne et atlantique et des massifs qui y sont situés : Alpes, Pyrénées, Corse. L'attractivité se diffuse sur l'ensemble du Massif. Entre 1999 et 2006, 78 % des communes du Massif central ont enregistré plus d'arrivées que de départs. Elles étaient 65 % dans ce cas entre 1982 et 1999. Fort de ce regain attractif, la partie du Massif en croissance démographique s'est elle aussi étendue.

Sur les 4 072 communes du Massif, 2 738 (soit 67 %) ont gagné de la population entre 1999 et 2006. Ces communes dans lesquelles s'exerce une dynamique démographique positive sont deux fois plus nombreuses que celles dans la même situation entre 1982 et 1999.

C'est dans le sud du Massif que cette accélération de la croissance est la plus marquée. Dans les communes du Massif des départements de l'Hérault, de Haute-Loire, du Lot et de l'Aude, le rythme de croissance de la population a été multiplié par huit : + 0,8 % en moyenne par an entre 1999 et 2006. Dans les départements du Gard, du Tarn, du Tarn-et-Garonne, de l'Aveyron, de la Corrèze, de l'Ardèche et de la Lozère, le taux de croissance annuel moyen de la population s'est inversé, passant de - 0,3 % entre 1982 et 1999 à + 0,5 % depuis 1999.

À l'inverse, le nord du Massif s'inscrit dans un vaste ensemble métropolitain marqué par une fragilité démographique. Au centre de la France, les excédents migratoires ne compensent pas ou peu le déficit naturel. Sur les sept départements français qui perdent de la population, trois font partie intégrante du Massif (la Creuse, l'Allier et le Cantal) et un (la Nièvre) est pour moitié inclus dans le Massif.

### Variation annuelle de population par département



Source : Insee, Recensements de la population



### “ Trois espaces de densification urbaine

Dans le Massif central comme sur l'ensemble du territoire métropolitain, l'occupation de l'espace est d'abord marquée par l'amplification de l'étalement urbain.

Ainsi, sur la période récente, les communes du Massif central appartenant à une couronne périurbaine enregistrent une progression annuelle de 1,3 % de leur population, soit plus du double de celle constatée entre 1982 et 1999. C'est dans les communes sous influence directe des pôles économiques clermontois, stéphanois, limougeaud et lyonnais que la croissance démographique se diffuse et s'accélère le plus. Cette tendance est particulièrement marquée le long des principaux axes autoroutiers.

Ainsi, dans le Massif central trois zones de densification urbaine émergent : au centre de l'Auvergne, un large couloir centré sur Clermont-Ferrand re-

liant Brioude en Haute-Loire à l'aire urbaine vichyssoise dans l'Allier ; à l'est du Massif, la partie du Rhône, la moitié sud du département de la Loire et le nord-est de la Haute-Loire dynamisés par les métropoles stéphanoise et lyonnaise ; à l'ouest du Massif, l'aire urbaine de Limoges. Tous les bassins de vie situés en partie dans ces zones de densification se distinguent par leur croissance démographique (+ 0,7 % en moyenne de 1999 à 2006) en nette progression par rapport à la période 1982-1999 (+ 0,2 %).

De 1999 à 2006, chacun de ces trois territoires a gagné 6 à 8 habitants au kilomètre carré contre seulement 1 en moyenne dans le Massif central. Le dynamisme démographique lié à la périurbanisation s'est aussi accéléré autour de Brive-la-Gaillarde et Rodez. Stable sur la période 1982-1999, le taux de croissance annuel de la population de ces deux aires urbaines atteint 0,5 % depuis 1999. Chacune a gagné cinq habitants par kilomètre carré.

### “ La croissance de l'espace rural masque une forte disparité

Dans le Massif central comme dans l'ensemble du territoire national, l'espace rural regagne des habitants. En 2006, 1 465 900 personnes résident dans l'espace rural, soit 29 400 de plus qu'en 1999. Le taux de croissance récent de la population rurale (+ 0,3 % en moyenne annuelle entre 1999 et 2006, soit 4 200 personnes) contraste avec les fortes baisses constatées les deux décennies précédentes (- 0,5 %). Le taux de croissance de la population de l'espace rural du Massif central reste néanmoins nettement inférieur à celui enregistré au niveau national (+ 0,7 % par an). Il masque aussi une forte disparité.

En général, au nord et au centre du Massif central, seules les communes rurales situées à moins de trente-cinq kilomètres d'un pôle urbain gagnent de la population. Cette tendance témoigne d'un desserrement des grandes agglomérations et non d'une dynamique démographique propre. Dès que la distance au pôle urbain le plus proche progresse, la croissance démographique s'essouffle.

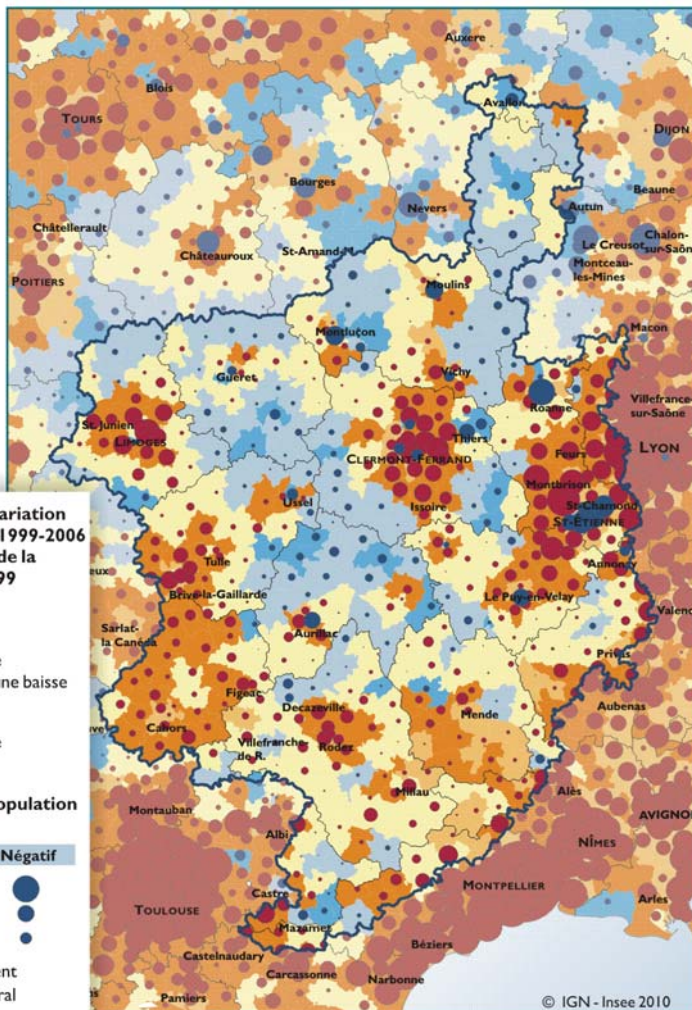
Ainsi, depuis 1999, les communes rurales auvergnates, limousines ou de la partie bourguignonne du Massif central situées à plus de quarante kilomètres d'un pôle urbain subissent en moyenne une baisse annuelle de 0,4 % de leur population.

Le Morvan, le plateau de Millevaches, la Sologne bourbonnaise, les massifs de l'Artense, du Cézallier, du Sancy, des Combrailles et du Livradois-Forez restent ainsi encore à l'écart de la croissance que l'on constate dans les autres zones rurales du Massif central.

Le contraste de croissance avec les campagnes du sud du Massif central est important. Dans l'espace rural des parties rhône-alpine, languedocienne et midi-pyrénéenne du Massif le bilan migratoire de plus en plus favorable compense dorénavant le large déficit naturel. De 1999 à 2006, dans cette partie du massif tous les bassins de vie ruraux regagnent de la population (+ 0,6 % en moyenne chaque année) alors qu'ils en perdaient de 1982 à 1999 (- 0,3 %).

## Dynamisme démographique

C'est dans les zones de densification urbaine que la croissance démographique s'accélère le plus

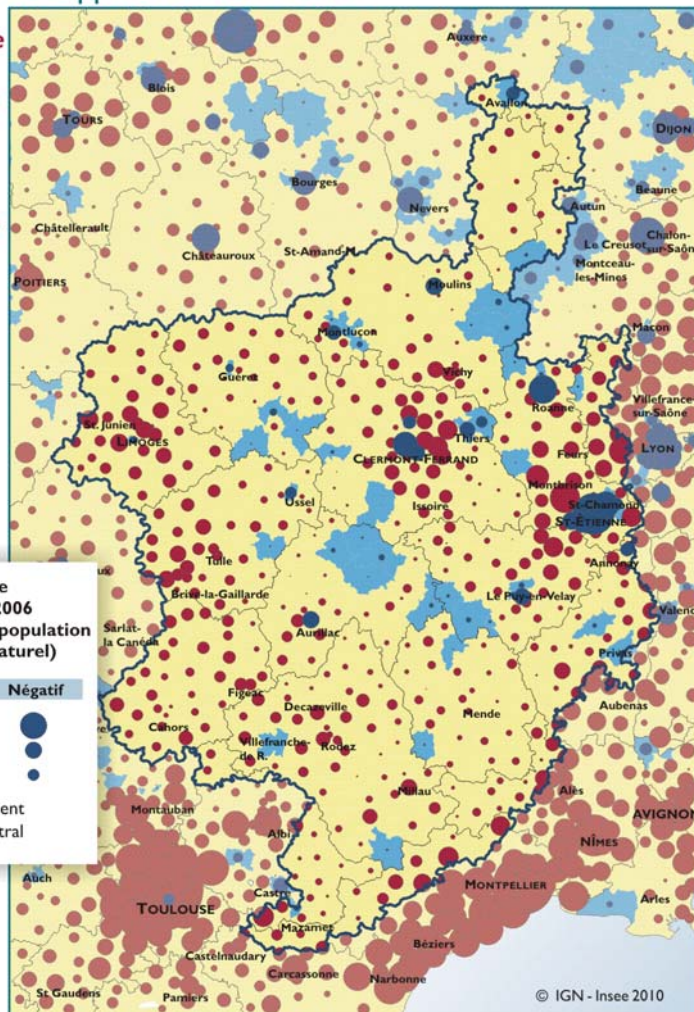




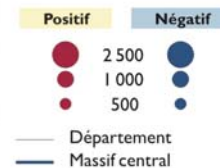
## Évolutions démographiques

### Solde migratoire apparent 1999 - 2006

Une dynamique migratoire principalement liée au desserrement des grandes agglomérations



Solde migratoire apparent 1999-2006 (évolution de la population moins le solde naturel)



### Les zones de faible densité fortement représentées

Les espaces de faible densité caractérisent toujours le Massif central. En 2006, 9 % de sa population habite une commune ayant une densité inférieure à 15 habitants au km<sup>2</sup>. Cette part est deux fois plus élevée que celles constatées dans les Alpes et le Jura. Dans les Vosges et le territoire métropolitain non classé en zone de montagne moins de 2 % de la population vit dans un espace de faible densité. Seuls les massifs de la Corse (13 %) et des Pyrénées (14 %) se distinguent par un taux supérieur à celui du Massif central. ■

### Population 2007

En janvier 2010 la mise à disposition des résultats les plus récents du recensement permet de connaître la population légale des communes en 2007 et les caractéristiques de cette population (sexe, âge ...) en janvier 2006. La nécessité d'utiliser les données détaillées fait que ce sont les données du recensement 2006 qui ont été privilégiées dans cette étude.

En 2007 la population du Massif central s'élevait à 3 849 302 habitants, dont 1 339 247 en Auvergne, 968 842 dans la partie Rhône-Alpes, 737 001 en Limousin, 519 957 dans la partie Midi-Pyrénées, 194 073 dans la partie Languedoc-Roussillon et 90 182 dans la partie Bourgogne. Le rythme de croissance de la population du Massif central (0,4 % par an entre 1999 et 2007, soit 14 400 habitants de plus chaque année), est le même que celui observé entre 1999 et 2006. Ce constat est identique dans toutes les régions ou parties de région le composant.

Source : Insee, Recensements de la population

Territoires	Population 2006	Variation annuelle de la population					Densité (hab/km <sup>2</sup> ) 2006	Variation de densité (hab/km <sup>2</sup> ) 2006-1999
		Absolue 2006-1999	Relative		Due au solde naturel 2006-1999	Due au solde migratoire apparent * 2006-1999		
			2006-1999	1999-1982				
<b>■ Massif Central</b>	<b>3 835 003</b>	<b>14 427</b>	<b>+ 0,4 %</b>	<b>- 0,1 %</b>	<b>- 0,1 %</b>	<b>+ 0,5 %</b>	<b>46</b>	<b>1,2</b>
> Auvergne	1 335 938	3 866	+ 0,3 %	- 0,1 %	- 0,1 %	+ 0,4 %	51	1,0
> Bourgogne	90 449	- 230	- 0,3 %	- 0,6 %	- 0,6 %	+ 0,3 %	18	- 0,3
> Languedoc-Roussillon	193 210	1 369	+ 0,7 %	- 0,2 %	- 0,4 %	+ 1,1 %	21	1,0
> Limousin	730 920	2 854	+ 0,4 %	- 0,2 %	- 0,3 %	+ 0,7 %	43	1,2
> Midi-Pyrénées	517 221	2 871	+ 0,6 %	- 0,2 %	- 0,3 %	+ 0,9 %	31	1,2
> Rhône-Alpes	967 265	3 696	+ 0,4 %	+ 0,0 %	+ 0,2 %	+ 0,2 %	98	2,6
> Espace à dominante urbaine	2 369 111	10 220	+ 0,4 %	+ 0,1 %	+ 0,2 %	+ 0,2 %	123	3,7
- Pôles urbains	1 574 678	339	+ 0,0 %	- 0,2 %	+ 0,1 %	- 0,1 %	512	0,8
- Couronnes périurbaines	794 433	9 881	+ 1,3 %	+ 0,8 %	+ 0,2 %	+ 1,1 %	49	4,3
> Espace à dominante rurale	1 465 892	4 206	+ 0,3 %	- 0,5 %	- 0,5 %	+ 0,8 %	23	0,5
- Aires d'emploi	353 941	864	+ 0,2 %	- 0,3 %	- 0,3 %	+ 0,5 %	79	1,4
- Autres communes	1 111 951	3 343	+ 0,3 %	- 0,5 %	- 0,6 %	+ 0,9 %	19	0,4
<b>■ Autres massifs de France métr.</b>	<b>4 563 601</b>	<b>43 835</b>	<b>+ 1,0 %</b>	<b>+ 0,8 %</b>	<b>+ 0,3 %</b>	<b>+ 0,7 %</b>	<b>55</b>	<b>3,7</b>
> Alpes	2 589 941	28 517	+ 1,1 %	+ 1,1 %	+ 0,4 %	+ 0,7 %	65	5,0
> Corse	294 118	4 846	+ 1,8 %	+ 0,5 %	+ 0,0 %	+ 1,8 %	34	3,9
> Jura	562 701	5 207	+ 1,0 %	+ 0,7 %	+ 0,4 %	+ 0,6 %	57	3,7
> Pyrénées	500 139	2 882	+ 0,6 %	+ 0,0 %	- 0,5 %	+ 1,1 %	28	1,1
> Vosges	616 702	2 383	+ 0,4 %	+ 0,2 %	+ 0,1 %	+ 0,3 %	84	2,3

\* Solde migratoire apparent = variation de population - solde naturel

Source : Insee, Recensements de la population



# Une attractivité qui gagne l'ensemble du Massif

“ Des migrants majoritairement âgés de 16 à 40 ans

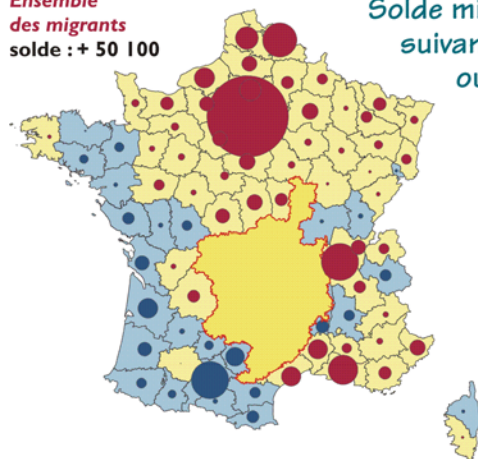
S'installer dans le Massif central : 268 700 personnes de France métropolitaine ont pris cette décision entre 2001 et 2006. À l'inverse, durant ces cinq années, 218 600 habitants ont quitté le Massif pour une autre région métropolitaine. Au jeu des migrations avec la France métropolitaine, le Massif central a donc gagné 14 personnes pour 1 000 habitants présents. Avec 7,4 % d'arrivants et 6,1 % de partants, ces flux font du Massif central un territoire où la rotation de la population est forte. En moyenne entre 2001 et 2006, les arrivées de France métropolitaine dans une région française représentent 6,2 % de la population résidente. La répartition par tranche d'âge des personnes qui se sont installées ou qui ont quitté le Massif central est identique à celle constatée en moyenne dans

les régions de France métropolitaine. Dans le Massif central comme sur l'ensemble du territoire national ce sont les jeunes qui sont les plus mobiles. Les mobilités résidentielles correspondent essentiellement à trois périodes clés : l'accès à la formation supérieure, l'accès au premier emploi, l'accession à la propriété. Les migrants les plus nombreux sont les jeunes âgés de 25-39 ans, suivis des 16-24 ans. Ces jeunes adultes représentent respectivement 34 % et 21 % des migrants quittant ou venant s'installer dans le Massif central, alors que le poids de ces deux classes d'âge dans la population du Massif est de 19 % et 11 %. Les changements de résidence lorsqu'arrive l'heure de la retraite entraînent des mobilités de moindre ampleur. Les personnes âgées de 55 à 69 ans sont nettement moins représentées parmi les migrants (11 %).

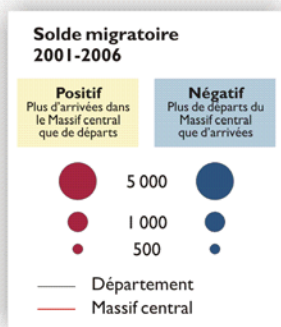
“ L'Île-de-France et Rhône-Alpes dominent les échanges

L'excédent migratoire du Massif central est largement imputable aux échanges avec l'Île-de-France. Les mouvements migratoires avec la région parisienne se traduisent pour le Massif central par un gain de 26 100 personnes sur la période 2001-2006, soit la moitié du gain migratoire total. L'excédent migratoire enregistré avec Rhône-Alpes (5 600 sur la période 2001-2006) reste inférieur à celui enregistré vis-à-vis de l'Île-de-France mais il masque des flux plus importants. La région Rhône-Alpes concentre 21 % des échanges (entrées et sorties) touchant le Massif central entre les années 2001 et 2006, alors que l'Île-de-France canalise 15 % des flux. La proximité est un facteur déterminant sur la fréquence des échanges constatés. Les mouvements migratoires sont en effet sensiblement plus accentués avec les régions limitrophes. Par ordre d'importance, les cinq régions Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Aquitaine et Bourgogne enregistrent chacune de 10 % à 5 % des échanges et totalisent ensemble 43 % des mouvements. Si la proximité joue sur la fréquence des échanges, c'est plutôt la localisation et l'âge du migrant qui influencent la nature du solde.

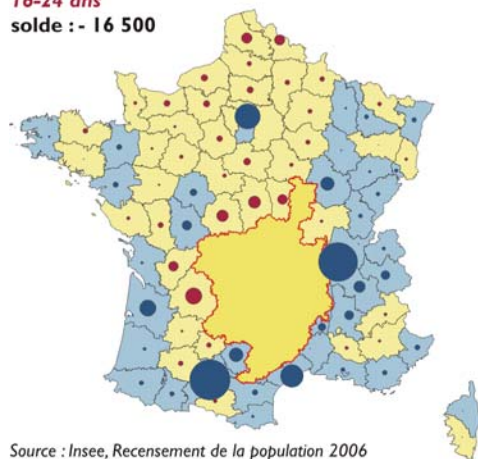
Ensemble des migrants  
solde : + 50 100



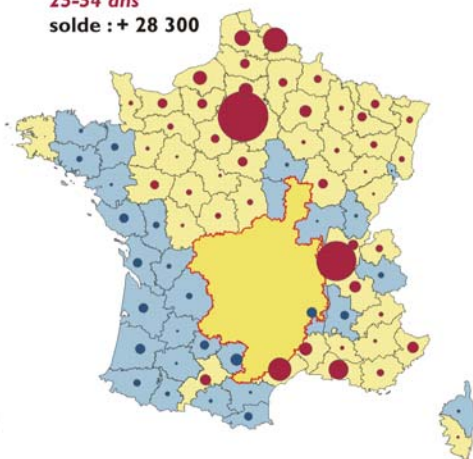
Solde migratoire du Massif central suivant le département d'origine ou de destination



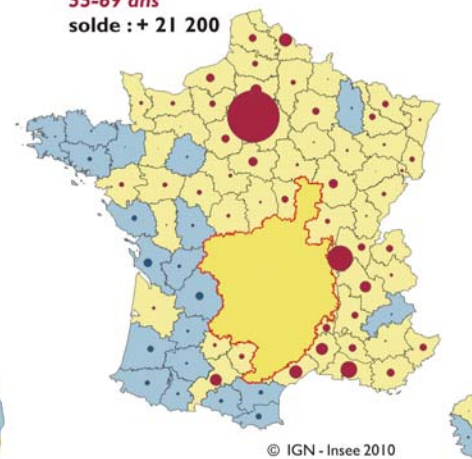
16-24 ans  
solde : - 16 500



25-54 ans  
solde : + 28 300



55-69 ans  
solde : + 21 200



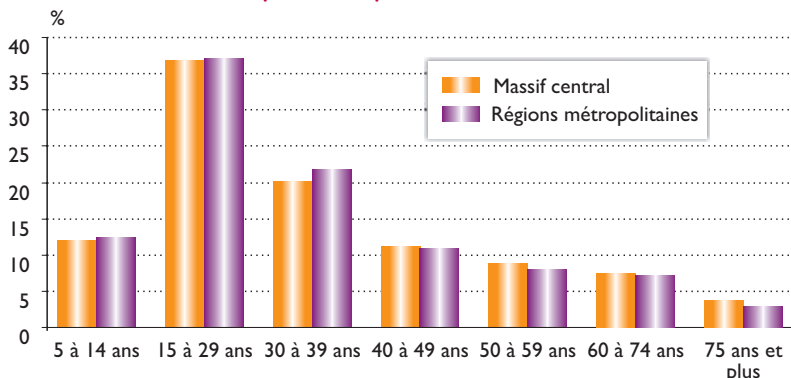
Source : Insee, Recensement de la population 2006

© IGN - Insee 2010



## ” Attractivité

### “ Répartition par âge des migrants



Source : Insee, Recensement de la population 2006 exploitation complémentaire

Schématiquement, le Massif central perd des habitants, notamment des familles avec enfants et des retraités, dans ses échanges avec les départements du sud-ouest et de la façade atlantique. Pour les jeunes de 16 à 24 ans le Massif central est nettement déficitaire avec les métropoles de Lyon, Toulouse, Montpellier, Paris et Bordeaux.

### “ Les franges est et sud les plus attractives

Sur les 268 700 personnes venues s'installer dans le Massif central entre 2001 et 2006, 13 % habitent dans le Puy-de-Dôme, 13 % dans la Loire et 9 % dans la Haute-Vienne. Ces parts sont équivalentes au poids démographique de ces départements dans la population du Massif central et ne montrent pas une attractivité plus importante de ces derniers. En 2006, pour mille habitants dans le Massif central, 74 n'y habitaient pas cinq ans auparavant. Ce taux d'entrée dans le Massif central reste proche de la moyenne dans l'ensemble du Limou-

sin, les départements de l'Allier et du Puy-de-Dôme. En revanche, les départements du Cantal, de la Haute-Loire et de la Loire apparaissent en léger retrait. Dans chacun de ces trois départements, sur 1 000 résidents, 50 habitaient hors Massif central cinq ans plus tôt, soit 24 de moins que la moyenne du Massif. Au sud et à l'est, les taux d'entrée dans le Massif sont supérieurs à cette moyenne. C'est la bordure est et sud du Massif qui affiche de loin la plus forte attractivité extérieure. En cinq ans, dans les parties de l'Aude, de l'Hérault, du Gard, de l'Ardèche et du Tarn-et-Garonne, on compte plus de 140 nouvelles installations pour mille résidents, soit deux fois plus que la moyenne du Massif. Dans le Morvan, le Rhône, le Tarn et le Lot, le nombre d'arrivées dans le Massif pour mille résidents varie de 110 à 130.

### “ Les jeunes s'installent dans les pôles urbains et universitaires

Quatre arrivants sur dix s'installent dans l'un des 32 pôles urbains du Massif central. Un petit peu plus choisissent l'espace rural. Ainsi moins de deux nouveaux arrivants sur dix privilégient les communes périurbaines. Les migrants n'ont pas le même profil, selon le type d'espace choisi, pour s'installer dans le Massif central. Les pôles urbains attirent une nouvelle population plutôt jeune : 62 % des arrivants ont entre 16 et 39 ans, et les retraités sont très minoritaires. La part des arrivées de jeunes adultes, notamment des étudiants, est beaucoup plus prononcée dans les métropoles universitaires de Clermont-Ferrand, Limoges et Saint-Étienne. Dans ces agglomérations, les 16-25 ans représentent 34 % des nouveaux arrivants dans le Massif, soit 20 points de plus que la moyenne du Massif.

## Migrations par âge et type d'activité

Massif central	Échanges avec le reste de la France métropolitaine - Période 2001-2006					
	Entrants dans le Massif central	Sortants du Massif central	Solde migratoire	Taux (pour mille habitants*)		
				Taux de migration nette	Taux d'entrée	Taux de sortie
<b>■ Ensemble</b>	<b>268 701</b>	<b>218 604</b>	<b>+ 50 097</b>	<b>+ 13,9</b>	<b>+ 74,3</b>	<b>- 60,5</b>
> De 5 à 15 ans	37 664	25 359	+ 12 305	+ 27,1	+ 83,0	- 55,9
> De 16 à 24 ans	44 259	60 761	- 16 502	- 41,9	+ 112,3	- 154,2
> De 25 à 39 ans	89 646	77 882	+ 11 763	+ 17,3	+ 131,8	- 114,5
> De 40 à 54 ans	45 710	29 221	+ 16 489	+ 20,7	+ 57,4	- 36,7
> De 55 à 69 ans	36 168	15 009	+ 21 159	+ 32,0	+ 54,6	- 22,7
> 70 ans ou plus	15 254	10 371	+ 4 883	+ 7,8	+ 24,3	- 16,5
> Actifs	148 439	128 717	+ 19 722	+ 11,5	+ 86,7	- 75,2
> Étudiants	18 026	29 607	- 11 581	- 97,1	+ 151,1	- 248,2
> Retraités ou inactifs de 60 ans ou plus	39 707	19 039	+ 20 668	+ 20,5	+ 39,4	- 18,9
> Enfants, élèves de moins de 18 ans	41 547	28 650	+ 12 897	+ 24,5	+ 78,9	- 54,4
> Hommes, femmes au foyer, autres inactifs	20 983	12 592	+ 8 391	+ 33,6	+ 83,9	- 50,4
> Agriculteurs exploitants	1 183	721	+ 462	+ 5,3	+ 13,6	- 8,3
> Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	9 785	4 986	+ 4 799	+ 40,4	+ 82,4	- 42,0
> Cadres, professions intellectuelles supérieures	24 937	25 497	- 561	- 3,5	+ 157,2	- 160,7
> Professions intermédiaires	40 867	37 151	+ 3 716	+ 9,9	+ 109,0	- 99,1
> Employés	42 271	37 661	+ 4 611	+ 9,2	+ 84,5	- 75,3
> Ouvriers	28 278	21 834	+ 6 444	+ 14,0	+ 61,2	- 47,3

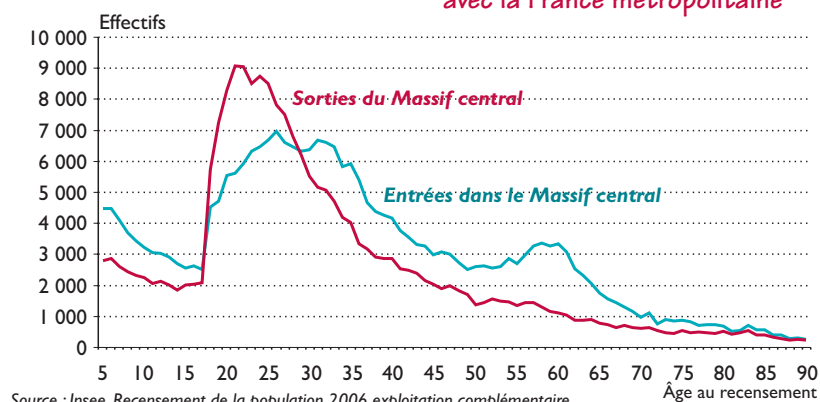
\* Population moyenne de 5 ans ou plus sur la période 2001 - 2006.

Source : Insee, Recensement de la population 2006 exploitation complémentaire



## “ Mobilité résidentielle par âge entre 2001-2006

avec la France métropolitaine



Source : Insee, Recensement de la population 2006 exploitation complémentaire

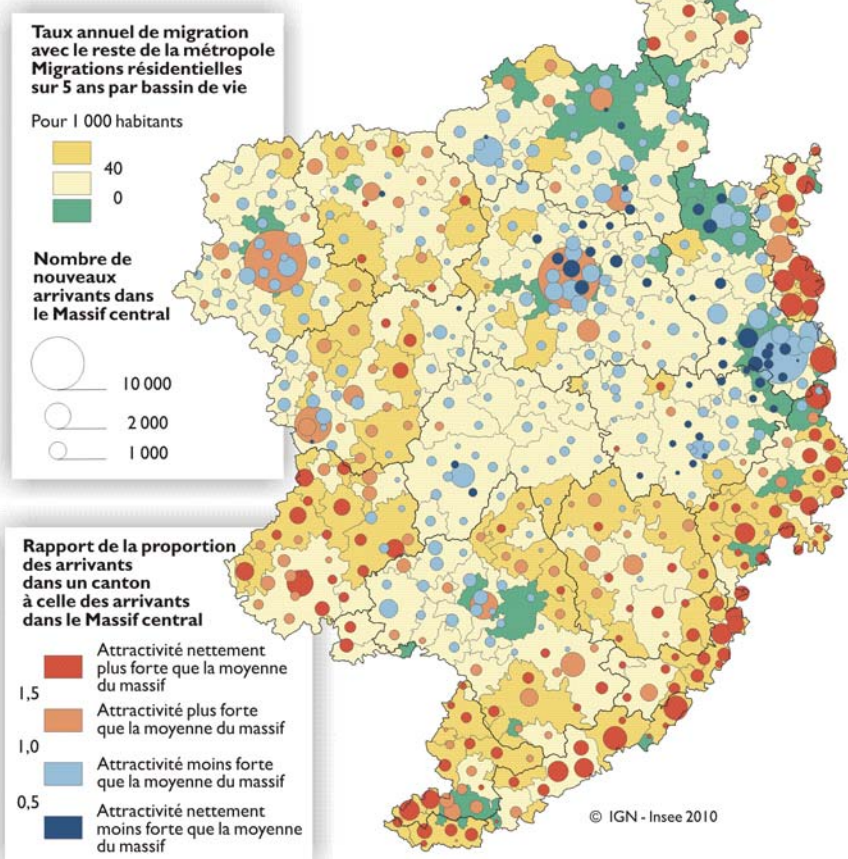
Ces trois pôles urbains accueillent 35 % des 16-25 ans venus s'installer dans le Massif. Dans les pôles urbains de Tulle, Rodez, Mende, Montluçon, Figeac, Aurillac et le Puy-en-Velay qui disposent d'une antenne universitaire, la part des 16-25 ans parmi les arrivants en provenance d'une autre région reste sensiblement supérieure à la moyenne du Massif.

## “ Les retraités privilégient l'espace rural

Parmi les 268 700 nouveaux venus dans le Massif central, 41 500 ont décidé de venir y passer une partie de leur retraite. Sur la période 2001-2006, ils représentent 15 % des nouveaux entrants. Cette part est inférieure à celle des arrivants âgés de 16 à 25 ans, ce qui contredit l'idée reçue que le Massif central attirerait essentiellement des seniors. Près des deux tiers des migrants retraités ont choisi de s'installer dans l'espace rural. Les zones rurales compensent ainsi leur faible attractivité auprès des jeunes de 16 à 25 ans par une plus forte attractivité chez les seniors. Dans l'espace rural du Massif central, trois arrivants sur dix ont atteint ou dépassé 55 ans. Cependant il existe des disparités géographiques. Dans les zones rurales du Gard, du Lot et de la Nièvre, près du quart des nouveaux habitants venant d'une autre région sont âgés de 55 à 69 ans. De 2001 à 2006, dans ces zones rurales ainsi que dans celles des départements de l'Aude, de l'Hérault, de l'Ardèche et du Tarn-et-Garonne, pour 1 000 habitants âgés de 55 à 69 ans, il en arrive plus de 150 en provenance d'une autre région, soit 50 % de plus que la moyenne du Massif.

## Nouveaux arrivants dans le Massif central 2001-2006

Forte attractivité des métropoles économiques et des bordures est et sud



Source : Insee, Recensement de la population 2006

## “ Les actifs toujours majoritaires parmi les migrants

Les actifs sont majoritaires parmi les arrivées. Les personnes ayant un emploi ou en recherchant un représentent 55 % des arrivants dans le Massif central. Ils sont ainsi quatre fois plus nombreux que les retraités, préretraités ou autre inactifs de 60 ans ou plus s'installant dans le Massif. La part des actifs est légèrement inférieure à la moitié des arrivants dans la partie Massif du Gard (48 %) et de la Nièvre (49 %) ainsi que dans le département de la Creuse (49 %). En revanche, dans la Loire et dans la partie du Rhône, plus de six arrivants en provenance de France métropolitaine sont actifs. Dans le Massif central comme sur le reste du territoire national, les nouveaux résidents sont en moyenne plus qualifiés que la population d'accueil. La proportion de cadres est ainsi deux fois plus élevée (19 % contre 10 %) ; celle des ouvriers est moindre (18 % contre 26 %). Ce sont les professions intermédiaires qui sont les plus nombreuses : 28 % des arrivants ayant un emploi.

## “ Le Massif central perd des jeunes étudiants et des jeunes cadres

Si les nouveaux habitants du Massif central sont plutôt jeunes, les partants le sont plus encore. Parmi ceux qui ont quitté récemment le Massif central, plus de quatre sur dix (43 %) sont âgés de 18 à 29 ans. Dans cette tranche d'âge, les départs l'emportent d'ailleurs sur les arrivées. De 2001 à 2006, le Massif central a perdu ainsi, chaque année, plus de 4 200 jeunes par le jeu des migrations avec le reste de la France métropolitaine, alors que son solde migratoire (excédentaire sur toutes les autres tranches d'âge) est globalement positif.

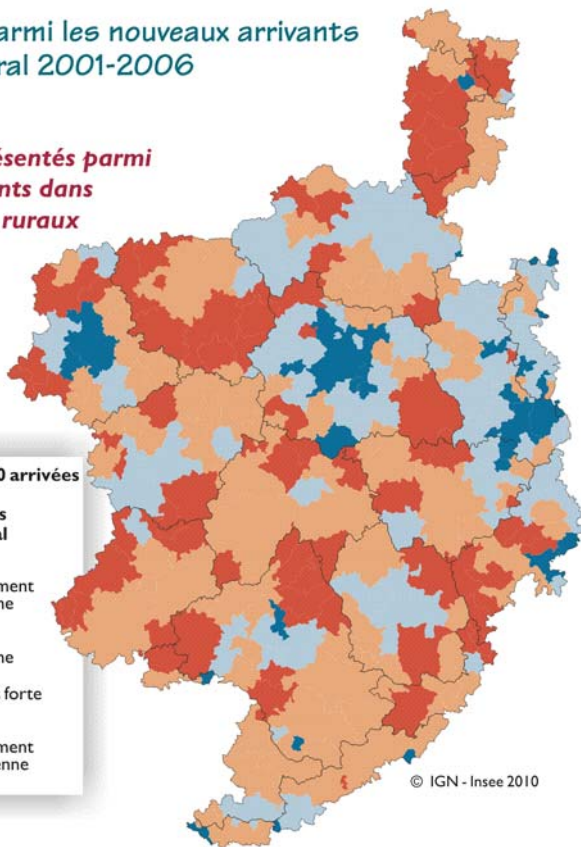


## ” Attractivité

### Part des retraités parmi les nouveaux arrivants dans le Massif central 2001-2006

**Les retraités sur-représentés parmi les nouveaux arrivants dans les bassins de vie ruraux**

Arrivées de retraités pour 100 arrivées dans le Massif central entre 2001 et 2006 rapportées à la moyenne du Massif central (15,9 %)



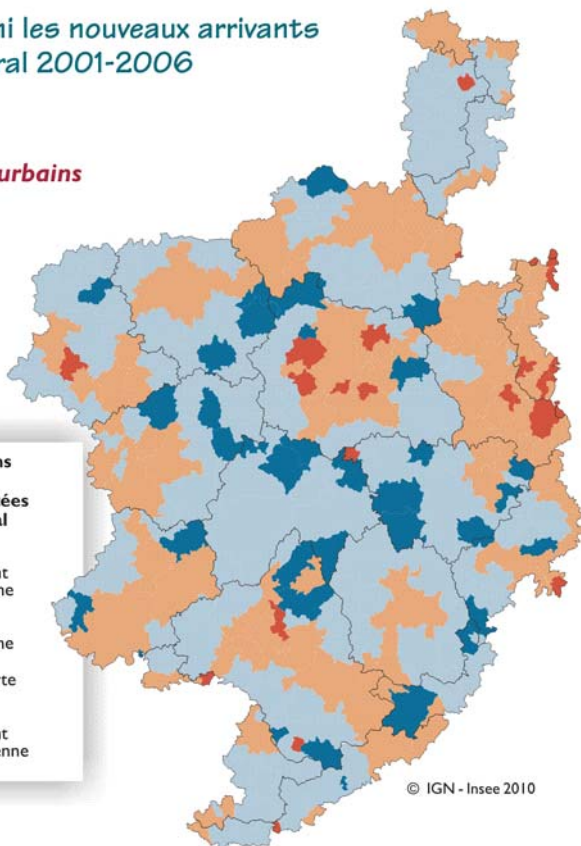
© IGN - Insee 2010

Source : Insee, Recensement de la population 2006

### Part des actifs parmi les nouveaux arrivants dans le Massif central 2001-2006

**Les actifs attirés par les pôles urbains**

Arrivées d'actifs âgés de 25 ans ou plus pour 100 arrivées dans le Massif central rapportées à la moyenne du Massif central (55,2 %)



© IGN - Insee 2010

Source : Insee, Recensement de la population 2006

De 2001 à 2006, la moitié des 93 500 jeunes qui ont quitté le Massif central l'ont fait pour poursuivre des études supérieures, l'autre moitié pour trouver un emploi. Le déficit migratoire que l'on constate chez les cadres traduit pour partie le départ de ces étudiants qui, une fois leur cursus terminé, vont s'installer dans des bassins de vie leur proposant un emploi en adéquation avec leurs diplômes. De 2001 à 2006, 6 000 jeunes cadres de moins de trente ans se sont installés dans le Massif central, alors que 18 500 l'ont quitté. À partir de 30 ans, les mouvements s'inversent et le solde migratoire des cadres devient nettement positif : 17 400 arrivées pour 6 000 départs.

### Plus de départs que d'arrivées dans les bassins de vie urbains

Les départs du Massif central sont fortement corrélés au nombre de jeunes présents dans les bassins de vie. Ils sont ainsi plus importants dans ceux centrés sur un pôle urbain universitaire. Ainsi dans les bassins de vie de Clermont-Ferrand, Limoges et Saint-Étienne, les arrivées hors Massif central ne compensent pas les départs. Il en est de même pour les bassins de Moulins, Roanne, Mazamet et Avallon. De 2001 à 2006, dans tous les autres bassins de vie, les nouveaux arrivants dans le Massif central sont plus nombreux que ceux qui l'ont quitté. C'est dans le sud du Massif que les gains migratoires sont les plus importants. Entre 2001 et 2006, au jeu des migrations avec le reste de la France métropolitaine, les bassins de vie ruraux des parties midi-pyrénéenne et languedocienne du Massif central ont gagné plus de 50 personnes pour 1 000 habitants. Ce gain est quatre fois plus important que celui constaté sur l'ensemble du Massif central.

### Les arrivées de l'étranger

Entre 2001 et 2006, 39 250 personnes se sont installées dans le Massif central en provenance d'un pays étranger. Parmi elles, 10 450, soit un peu plus d'une sur quatre, ont la nationalité française. Dans le Massif central, parmi les pays d'origine des nouveaux immigrants, ceux de l'Europe sont, comme au niveau national, les plus largement représentés. La part des ressortissants de l'Union européenne (50 %) parmi les nouveaux immigrants est nettement supérieure à celle constatée au niveau métropolitain (41 %). Parmi les Européens nouvellement arrivés, les ressortissants britanniques se détachent. Plus de 7 000 sujets du Royaume-Uni se sont installés dans le Massif central de 2001 à 2006. Ils représentent à eux seuls plus du quart des nouveaux immigrants. Viennent ensuite les Néerlandais (2 100 ressortissants), les Portugais (1 400) et les Belges (1 200). Après les Européens, les ressortissants algériens (2 400), marocains (2 100) et turcs (1 300) sont les plus nombreux à s'être installés récemment dans le Massif. Les ressortissants des pays du Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie) représentent 18 % des nouveaux immigrants. Ils sont moins représentés qu'au niveau national où leur part atteint 24 % des nouveaux immigrants. ■

# Vieillesse et projections de population

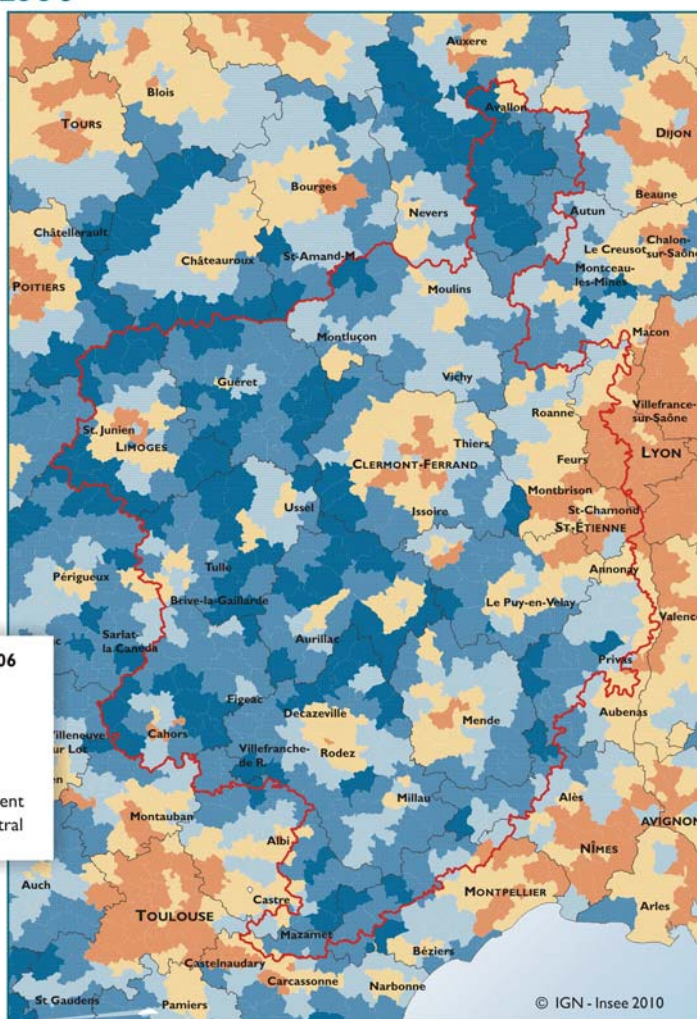
“ La moitié de la population a plus de 43 ans

Comme le grand quart sud ouest de la France, le Massif central est plus fortement qu'ailleurs marqué par le vieillissement de sa population. L'allongement de la durée de vie et la diminution des naissances dans les années 1980-1990 ont en effet profondément modifié la part des différentes classes d'âge.

En 2006, dans le Massif central, l'espérance de vie est de 84,8 ans pour les femmes et de 77,6 ans pour les hommes, soit respectivement deux et trois ans de plus qu'en 1999. Depuis 2005, le vieillissement général de la population s'accélère avec l'arrivée des baby-boomers (nés après la deuxième guerre mondiale) aux âges de la retraite.

## Âge médian 2006

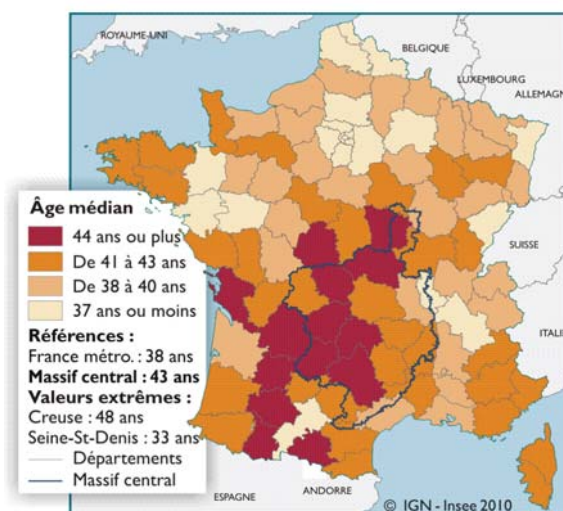
Vieillesse prononcée des espaces ruraux



Source : Insee, Recensement de la population 2006

Ainsi, en 2006, un habitant sur deux du Massif central a plus de 43 ans contre 41 ans dans les autres massifs de France métropolitaine. En France métropolitaine, la moitié de la population a plus de 38 ans. Cet écart de 5 ans par rapport à la moyenne nationale tient à la fois à une sous-représentation des classes les plus jeunes et à une nette surreprésentation des seniors. En 2006, 21 % des habitants du Massif central ont 65 ans ou plus, 11 % ont 75 ans ou plus, contre respectivement 17 % et 8 % au niveau national.

## Âge médian de la population 2006



Source : Insee, Recensement de la population 2006

“ Un vieillissement plus marqué dans les contreforts montagneux

Si l'ensemble du Massif est confronté au vieillissement, toutes les zones ne présentent pas la même structure par âge. Une opposition sépare nettement les espaces urbains et ruraux. En 2006, pour 100 jeunes de moins de 20 ans, on comptabilise 104 habitants de 60 ans ou plus dans l'espace urbain, contre 155 dans l'espace rural. Les jeunes privilégient en effet la proximité des pôles d'emplois.

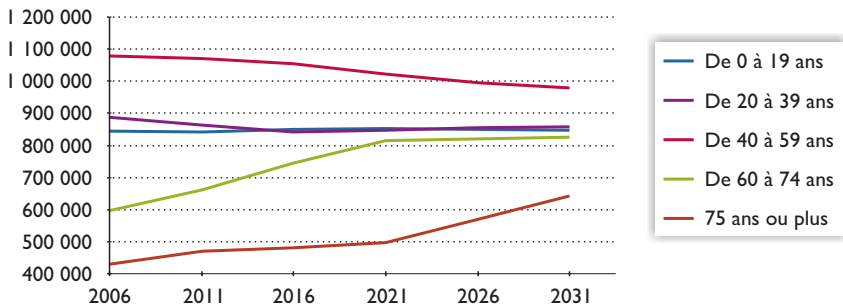
À l'inverse, les personnes âgées sont davantage représentées dans les campagnes, notamment dans les zones de massif. L'âge médian reflète ce constat. Dans l'espace à dominante rurale, un habitant sur deux a plus de 46 ans, contre 41 ans dans l'espace à dominante urbaine. En 2006, 14 % de la population de l'espace rural du Massif a 75 ans ou plus contre 10 % dans l'espace à dominante urbaine. Rapporté à la population totale, le poids des seniors est encore plus élevé dans certaines zones.

Dans le plateau de Milleval, les Combrailles, les monts du Cantal, l'Aubrac, la Margeride, le Vivarais, les Cévennes et le Morvan, la moitié de la population a plus de 48 ans. Dans ces espaces ruraux, la part de la population âgée de 75 ans ou plus dépasse 18 %.



## ” Vieillesse et projections

### “ Évolutions par tranche d'âge



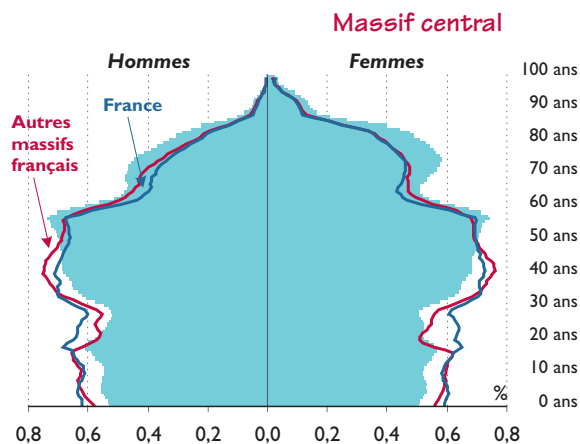
Source : Insee, Recensement de la population 2006 - Projections de population Omphale 2010 Exploitation complémentaire

### “ Le vieillissement de la population s'accroît dans l'espace urbain

Pour autant, ce n'est pas dans les communes rurales que le nombre de personnes âgées est le plus élevé. Dans les pôles urbains et les communes périurbaines, les personnes du troisième âge cohabitent en effet avec une importante population plus jeune, ce qui réduit leur nombre relatif. En 2006, dans le Massif central, les pôles urbains et les communes périurbaines abritent respectivement 164 600 et 65 100 per-

sonnes de 75 ans ou plus, soit plus de la moitié des effectifs de cette tranche d'âge (54 %). De 1999 à 2006, c'est dans les pôles urbains que ces derniers ont le plus fortement augmenté (+ 27 %), suivi des communes périurbaines (+ 23 %) puis des communes de l'espace rural (+ 19 %).

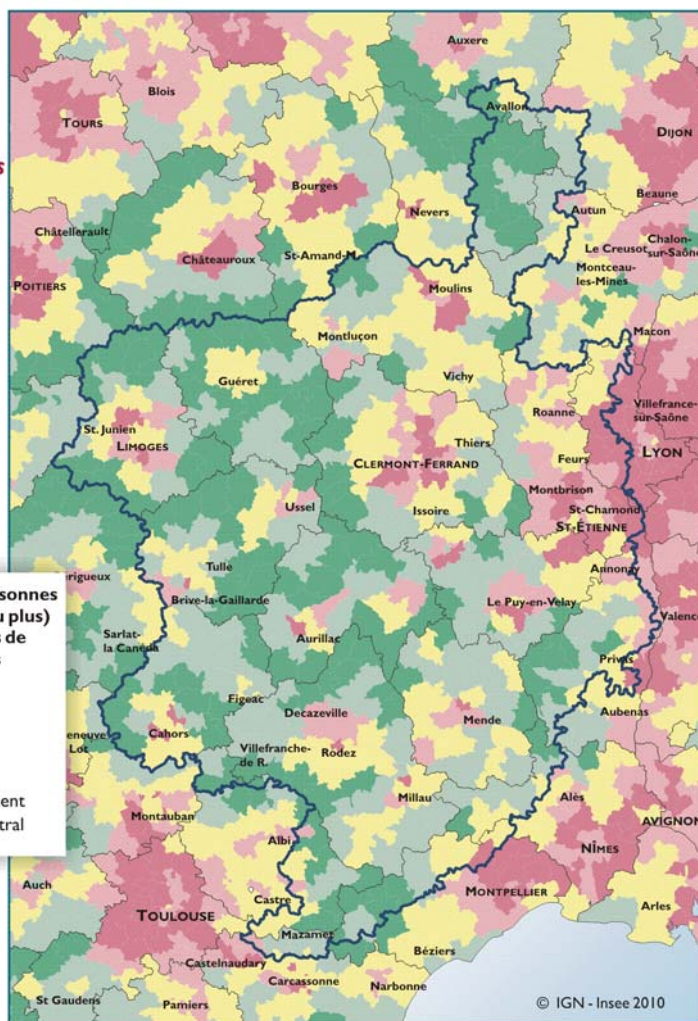
### “ Pyramide des âges 2006



Source : Insee, Recensement de la population 2006

### Indicateur de vieillissement

Les jeunes plus nombreux que les seniors dans les aires urbaines de Clermont-Fd, Limoges et Saint-Etienne



Source : Insee, Recensement de la population 2006

### “ La population orientée à la hausse à moyen terme

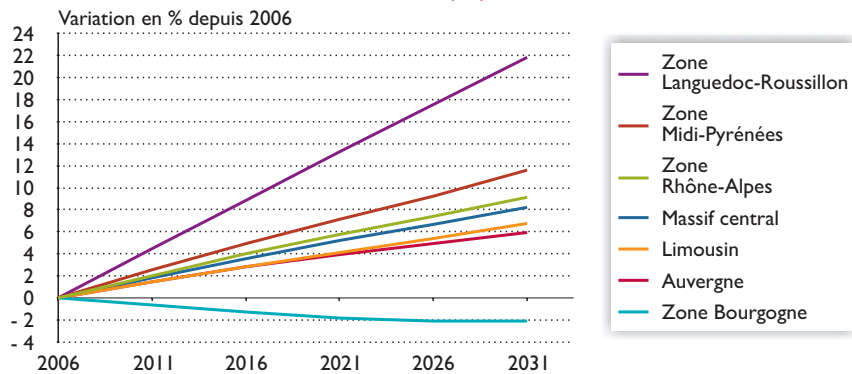
Fortement corrélé à son attractivité, le dynamisme démographique du Massif central devrait se maintenir à moyen terme. Si les comportements migratoires observés sur la période 2001-2006 ne connaissent pas de changement profond, si la fécondité se maintient au niveau observé en 2006 et si les gains d'espérance de vie perduraient, la population du Massif central atteindrait 4 151 700 habitants en 2031, soit 8 % de plus qu'en 2006. Le rythme annuel de la croissance démographique constaté entre 1999 et 2006 (+ 0,4 %) se maintiendrait jusqu'en 2011. Il se stabiliserait ensuite à un niveau légèrement plus bas : + 0,3 % annuellement de 2011 à 2031. Cette augmentation de population projetée pour le Massif central serait toujours inférieure de plus de la moitié à celle attendue au niveau national.

### “ Les plus fortes croissances dans le sud du Massif

Le nord et le sud du Massif présentent des caractéristiques différentes tant du point de vue de la natalité que des mouvements migratoires. L'examen des projections selon le scénario étudié fait ressortir ces divergences. Les hausses attendues dans la partie sud qui bénéficient de la plus forte attractivité seraient supérieures à celle du Massif. En constante progression, la population des parties languedocienne et midi-pyrénéenne du Massif central atteindrait respectivement 235 300 et 577 200 habitants en 2031, soit un gain de 22 % et 12 % par rapport à 2006. La hausse projetée dans la partie rhône-alpine (1 055 500 habitants en 2031), le Limousin (780 000) et l'Auvergne (1 415 100) serait plus limitée, respectivement 9 %, 7 % et 6 %.



“ Projections de population



Source : Insee, Recensement de la population 2006 - Projections de population Omphale 2010

En revanche, dans la partie bourguignonne, le renouveau attractif constaté ces dernières années ne serait toujours pas suffisant pour contrecarrer la décroissance démographique. Avec 88 600 habitants en 2031, le Morvan perdrait 2 % de sa population.

“ Des seniors toujours plus nombreux

Le nombre de personnes âgées va fortement progresser, au fur et à mesure de l'avancement en âge des générations des papy-boomers, nés après 1945. En 2031, selon le scénario étudié, le nombre d'habitants de 60 ans ou plus augmenterait de 43 % par rapport à 2006, alors que le nombre des jeunes de moins de 20 ans se stabiliserait et que le nombre

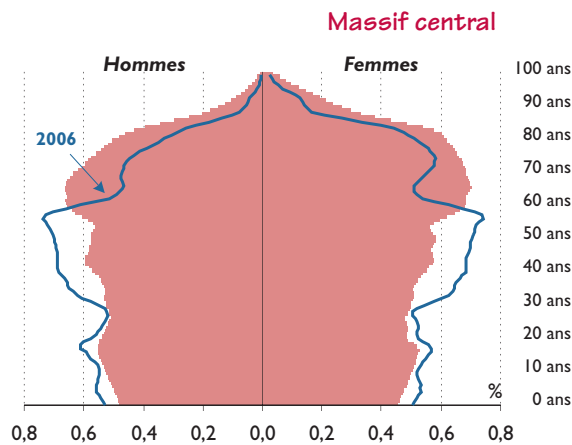
de personnes de 20 à 59 ans diminuerait de 7 %. L'âge moyen de la population de Massif atteindrait 47 ans, soit une progression de 4 ans par rapport à 2006. Dans le Morvan, l'âge médian devrait atteindre 56 ans. Il dépasserait 50 ans dans les parties languedocienne et midi-pyrénéenne du Massif central. Le nombre de seniors de 60 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans devrait progressivement s'élever de 122 à 174. L'écart avec la moyenne métropolitaine où ce ratio passerait de 84 en 2006 à 130 en 2031 devrait donc s'amplifier. Il faut s'attendre à une augmentation forte du nombre de personnes de 80 ans ou plus : 70 000 personnes supplémentaires de 2006 à 2016 (+ 28 %) avec l'arrivée à cet âge des générations de l'entre-deux-guerres. Après 2020, la progression du nombre des octogénaires devrait se ralentir, puis repartir à partir de 2026 quand les générations des papy-boomers atteindront 80 ans. En 2031, avec plus de 400 300 octogénaires, cette tranche d'âge la plus touchée par les problèmes de dépendance compterait alors 151 300 personnes de plus qu'en 2006, soit une progression de plus de 60 %.

Projections de population Omphale 2010

À partir des effectifs par sexe et âge de la population issus du recensement de la population 2006, l'Insee a réalisé une nouvelle projection de population basée sur un modèle de flux prenant en compte les dernières tendances démographiques et les spécificités locales. Les quotients démographiques de ce modèle de flux (fécondité, mortalité et migration) sont calculés en rapportant des événements « moyens » (naissances, décès, flux migratoire), observés au cours d'une période de cinq ans 2004-2008, à une population de référence moyenne sur la même période. Sont ainsi reconduits année après année les taux de fécondité et de mortalité moyens observés par sexe et âge en 2006 et les comportements migratoires moyens observés entre 2001 et 2006. Ce modèle correspond à un scénario conjoncturel « haut » puisqu'il revient à envisager l'amélioration récente de l'attractivité comme acquise pour les 25 prochaines années.

Ces projections de population ne sont pas des prévisions mais un prolongement des dernières tendances démographiques observées.

“ Pyramide des âges 2031



Source : Insee, Recensement de la population 2006

Projections de population par tranche d'âge

Massif central	Population 2006	Populations projetées					Variation 2006-2031
		2011	2016	2021	2026	2031	
■ Ensemble	3 835 000	3 907 000	3 973 700	4 034 000	4 091 500	4 151 700	+ 8,3 %
> De 0 à 15 ans	664 200	673 000	678 700	674 800	670 200	670 000	+ 0,9 %
> De 16 à 24 ans	385 000	378 200	369 800	382 000	388 200	388 200	+ 0,8 %
> De 25 à 39 ans	681 000	653 100	643 300	644 000	645 500	645 700	- 5,2 %
> De 40 à 59 ans	1 077 800	1 071 600	1 055 300	1 023 200	996 100	980 000	- 9,1 %
> De 60 à 74 ans	596 900	661 400	746 000	814 200	820 700	824 400	+ 38,1 %
> 75 ans ou plus	430 100	469 700	480 600	495 800	570 800	643 400	+ 49,6 %

Source : Insee, Recensement de la population 2006 - Projections de population Omphale 2010

## Méthodologie

### ► Le solde migratoire apparent

L'analyse de l'évolution de la population d'un territoire repose sur l'égalité qui suit :

Variation totale de la population = solde naturel (naissances - décès) + solde migratoire (entrées - sorties)

Dans cette égalité, le solde migratoire est estimé indirectement par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel.

Ce solde migratoire est donc altéré des imprécisions sur la variation totale de population, tenant aux défauts de comparabilité entre deux recensements (évolutions des concepts de population).

Il est donc qualifié de solde migratoire « apparent » afin que l'utilisateur garde en mémoire la marge d'incertitude qui s'y attache.

### ► Migrations résidentielles

Une migration résidentielle est un changement de lieu de résidence, déclaré lors du recensement de la population, en réponse à la question portant sur la commune de résidence au 1<sup>er</sup> janvier cinq ans auparavant. Le recensement ne saisit pas les migrations intermédiaires. En particulier, une personne qui habite la même commune aux deux dates peut très bien avoir changé de commune de résidence entre-temps. Si les arrivants de l'étranger sont recensés, le recensement ne peut pas comptabiliser les habitants du Massif central partis vivre à l'étranger. Le solde migratoire avec l'étranger n'est donc pas connu. Cette notion de migration résidentielle diffère du solde apparent des entrées-sorties.

L'étude ne porte que sur les migrations résidentielles internes au territoire français métropolitain ; seules sont prises en compte les personnes de cinq ans et plus.

### ► Entrants dans le Massif central

Personnes résidant dans le Massif central lors du recensement et hors du massif (en métropole) 5 ans plus tôt.

### ► Sortants du Massif central

Personnes résidant hors du Massif central (en métropole) lors du recensement et dans le massif 5 ans plus tôt.

### ► Taux d'entrée, de sortie, de migration nette

Les taux rapportent les migrants nets (entrants - sortants) à la population moyenne de la zone. Ils sont calculés en pour 1 000.

### ► Âge

L'âge pris en compte est celui atteint à la date du recensement.

## Définitions

### ► Espaces urbains et espaces ruraux

Les analyses de cette publication sont basées sur le zonage en aires urbaines (ZAU), défini sur la base du recensement de 1999, qui décline le territoire en deux grandes catégories :

- l'espace à dominante urbaine composé des pôles urbains et du périurbain. Un pôle urbain est une agglomération urbaine offrant au moins 5 000 emplois. Le périurbain a trait aux déplacements domicile-travail, les emplois restant largement concentrés dans les pôles urbains tandis que les lieux de résidence s'éloignent de ces pôles urbains. Le périurbain est composé des communes sous influence urbaine du fait de ces déplacements domicile-travail ;
- l'espace à dominante rurale qui comprend les petites unités urbaines et les communes rurales qui ne sont pas sous la dépendance économique des pôles urbains (moins de 40 % de la population active travaillent dans une aire urbaine).